

Planche de Gu.: Bo.: pour le vendredi 13 avril 2007 aux Amis Fidèles.

V.: M.:, dignitaires de l'Orient et vous tous mes très chers frères en vos divers grades et qualités.

V.: M.: Pui- je vous demander votre autorisation d'être dispenser de ma tenue à l'ordre et de pouvoir enlever mes gants seulement durant mon exposé.

Je désire tailler ma pierre brute ce midi et la tailler le plus cubique que possible en répondant à deux questions que je me pose.

La première question est:

Question que je me pose: « Pouvez-vous considérer le libre arbitre comme le plus grand bien de l'homme? ».

Libre arbitre, agir ou ne pas agir!

« Liberté : c'est un de ces détestables mots qui ont plus de valeur que de sens, qui chantent plus qu'ils ne parlent » (Paul Valéry, dans Regards sur le monde actuel)

Sommes-nous libres de nos actes, ou nos actes sont-ils déterminés?

Querelles de philosophes et d'hommes de science, très ancienne, et qui dure toujours.

Il convient donc, avant de répondre à la question posée, d'examiner les données du problème et de bien préciser la notion de « **libre arbitre** ».

Quoi de plus commun entre un « corps qui tombe en chute libre » un homme qui jouit de la « libre politique », un prévenu considéré comme coupable, parce qu'il a agit librement ?

Le seul point commun à tous ces cas de liberté est négatif : c'est l'absence d'obstacles, l'absence de contraintes.

Les philosophes prennent le mot liberté dans trois sens principaux et on peut, bien entendu, être **libre** dans l'un de ces sens et ne pas l'être dans un autre.

Tout d'abord on peut considérer comme liberté **la simple spontanéité** : être libre de faire ce qui plaît, accomplir ses désirs sans obstacles ni contraintes, agir librement, c'est agir volontairement, c'est même agir volontiers, je vais librement au théâtre ce soir parce que j'en ai envie et aucune tâche ne s'impose à moi.

On peut entendre par liberté une **situation de délivrance**.

La simple spontanéité semble déjà une action délivrée de toute entrave, mais à tort, car on peut spontanément, joyeusement, se précipiter dans la servitude, comme un animal se jette étourdi dans un piège, il a vu l'appât, il n'a pas vu le filet.

La liberté de délivrance ajoute donc à la liberté de spontanéité une idée de **lucidité**, de pleine clarté dans la connaissance.

Je suis libre quand je suis délivré de l'erreur, de tous les voiles qui me dissimulent à moi-même les fins les plus profondes de ma nature.

C'est ce que les philosophes appellent la **liberté du sage**.

Par exemple, Spinoza dit que l'homme libre est celui qui vit sous la conduite de la raison, entendez qui est délivré des préjugés, des passions aveugles, de tout ce qu'il y avait d'inhumain en lui.

Etre libre, en ce sens, ce n'est pas le moins du monde hésiter mais tout au contraire être si parfaitement éclairé qu'aucune hésitation n'est plus possible.

Comme le dit Descartes dans, la quatrième méditation : « Si je connaissais toujours clairement ce qui est vrai et ce qui est bon, je ne serais jamais en peine de délibérer quel jugement et quel choix je devrais faire et ainsi je serais entièrement libre sans être jamais indifférent ».

Tout autre est ce qu'on appelle **le libre arbitre**, cher à l'opinion populaire mais que presque tous les philosophes, de Socrate à Hegel et à Schopenhauer, rejettent dans les fictions.

Le libre arbitre serait-il donc un mythe?

Le libre arbitre, c'est le pouvoir d'agir ou de ne pas agir.

Si j'ai décidé d'agir, c'est le pouvoir d'accomplir tel acte ou tel autre.

Croire au libre arbitre c'est croire par exemple, que cet homme qui a commis ce crime aurait pu, (tout en étant le même homme, élevé dans le même milieu, et se trouvant dans des circonstances exactement semblables) ne pas le commettre.

Croire au libre arbitre, c'est donc nier le déterminisme, c'est attribuer nos actes à un pur principe abstrait qui est au-delà de nos désirs concrets, de tous nos motifs, et qui peut agir en

dehors de toute prévision et de toute raison d'une manière ou d'une autre.

Les partisans du libre arbitre répondent, il est vrai, que le libre arbitre n'agit pas sans motifs, mais choisit entre des motifs.

Par exemple le sentiment de l'honneur me sollicite et, en même temps, je suis tenté par mon intérêt.

Voilà des motifs, mais croire au libre arbitre, c'est finalement m'attribuer le privilège singulier de choisir entre ces motifs sans motif déterminant !

Les partisans du libre arbitre invoquent deux arguments :

1. D'abord l'expérience vécue, **le sentiment vif interne**, de cette mystérieuse liberté qui serait en quelque sorte la perfection du libre arbitre.

Dans, Les Caves du Vatican, A. Gide fait commettre à un de ses personnages un acte gratuit très caractéristique.

Lafcadio se rend à Rome par le train et se trouve seul, la nuit, dans un compartiment avec un petit vieux de chétive apparence, Amédée Fleurissoire.

« Qui le verrait, poursuit Lafcadio?

Là, tout près de ma main, sous ma main, cette double fermeture que je peux faire jouer aisément, cette porte, qui cédant tout à coup le laisserait crouler en avant, une petite poussée suffirait.....on n'entendrait même pas un cri.....

Un crime immotivé, quel embarras pour la police !

Ce n'est pas tant des évènements que j'ai curiosité, que de moi-même. »

Et Lafcadio laisse la décision au **hasard**;

« Si je puis compter jusqu'à douze, sans me presser, avant de voir dans la campagne quelque feu, l'homme est sauvé.....je commence une, deux, trois, quatre, (lentement, lentement) cinq, six, sept, huit, neuf,Dix, un feu ! »

Et le crime s'accomplit.

Un acte gratuit est-il donc possible?

On peut répondre que l'acte gratuit est déterminé justement par le désir de commettre un acte gratuit, de s'évader des comportements ordinaires.

Mais ce désir lui-même surgit-il de la conscience comme un premier commencement ?

Sur ce point l'auteur d'un acte prétendu gratuit est lui-même mauvais juge.

Le fait que l'acte lui semble gratuit ne prouve pas qu'il le soit vraiment car il peut être déterminé par des **motifs inconscients**.

Spinoza remarquait déjà : «L'illusion du libre arbitre vient de la conscience de notre action jointe à l'ignorance des causes qui nous font agir ».

2. Les partisans du libre arbitre prétendent que leur doctrine est justifiée par le principe de la responsabilité morale.

Puisque je suis **responsable** de mes fautes et punissable par un tribunal, il faut admettre que, dans la même situation, j'aurais pu faire autrement.

La croyance au libre arbitre remarque Nietzsche, c'est la métaphysique du bourreau.

Aucun des arguments invoqués en faveur d'un pur libre arbitre, d'un choix contingent ne nous a paru décisif.

Admettre ce libre arbitre, c'est introduire la contingence, l'irrationnel dans le comportement humain.

Mais si nous pensons, à l'opposé, que le comportement humain est explicable, motivé, nous le soumettons à la nécessité.

Dans ces conditions, la liberté peut-elle avoir encore un sens?

Conclusion

Vu les nombreuses et diverses opinions à ce propos et l'impossibilité d'apporter des preuves satisfaisantes.

Alain a dit «Une preuve de la liberté tuerait la liberté».

Vu les arguments et les contradictions des partisans du libre arbitre et des déterministes,

Vu cette réflexion de Stuart Mill « Avoir conscience du libre arbitre signifie avoir conscience, avant d'avoir choisi, d'avoir pu choisir autrement. » (Philosophie de Hamilton)

Je crois pouvoir répondre **négativement** à ma question, à la question : «Pouvez-vous considérer le libre arbitre comme le plus grand bien de l'homme?».

Un grand bien, oui, sans doute, puisque à la base il y a notion générale de liberté, c'est-à-dire l'opposé de la contrainte, de l'obligation, **le plus grand bien**, non car il y en a d'autres et notamment la sérénité de la conscience après l'accomplissement du devoir et le bonheur est précisément dans cet accomplissement.

Croire au libre arbitre, c'est nier toute science des actes humains, croire au déterminisme, c'est sacrifier la liberté et on ne s'y résout pas, d'où des discussions sans fin.

Cependant, au mythe stérile du libre arbitre, je crois donc pouvoir opposer la réalité concrète d'une libéralisation progressive de l'homme à partir de la connaissance rationnelle sans cesse plus précise et plus complète de la nature et de la société.

Cette connaissance des déterminismes est la seule préface positive à l'épanouissement de la personne, à la réalisation de l'homme total, par l'instauration de techniques rationnelles.

L'homme est libre quand il est délivré de tous les préjugés, de toutes les passions qui le détournent d'obéir à la loi essentielle de sa conscience d'homme, qui est la loi d'amour impliquant fraternité et tolérance.

L'homme **libre**, c'est l'homme déterminé par cette seule loi d'amour, comme la chute libre est déterminée par la seule loi de la pesanteur.

Je vous propose de méditer à la question durant plusieurs minutes et pour vous y aider écoutez ce morceau musical.

**Pour faire tout spécialement plaisir à notre T.: C.: F.:
Ja.: Sc.: , je demande à notre T.: C.: F.: Alain de nous
reproduire intégralement Lamentu à Ghjesù, chant
polyphonie Corse de Marcotorchini, Acaquaviva, Casalonga et
Mambrini.**

Gu.: A. Bo.:
13 avril 2007